Crésus Facturation





## **Crésus Facturation**



4.8 - Enregistrer un acompte par paiement électronique



## 4.8 - Enregistrer un acompte par paiement électronique

Le paiement d'une facture peut se faire en plusieurs fois, même si on utilise les paiements par OPAE ou par DTA.

- Dans la fiche ci-dessus, passez dans l'onglet Paiement (Alt+3),
- Cliquez le bouton *Proposition*.
- Crésus remplit les champs en fonction des données du créancier et de la facture. Dans la rubrique *Montant*, il tient compte des acomptes versés.
- Modifiez le *Montant*.
- Dans la liste déroulante, si vous laissez l'option Règlement, la facture sera considérée comme acquittée après ce versement. Si vous passez l'option sur Acompte, la facture restera ouverte.

	F	Facturé : 414.65 Solde : 214.65		
Montant du paiement		CHF		50.00
			Acompte 👻	
Date prévue pour le paiement			16.12.2021 👻	
	Ajouter à la liste des paiements			

Cette option est reprise dans la colonne *Réglé* lors de la préparation de l'ordre de paiement. La coche dans cette colonne est déterminante pour l'acquittement de la facture.

- Cliquez le bouton Ajouter à la liste des paiements.
- Validez la fiche √ (F12).